



Valérie PECRESSE

Présidente du STIF

Présidente du Conseil

Régional d'Ile-de-France

Depuis le 1^{er} septembre 2015

le forfait Navigo est passée au tarif unique de

70€ / mois



Le coût de cette mesure est de

450M€ chaque année
et n'a été que
partiellement financé.

150M€



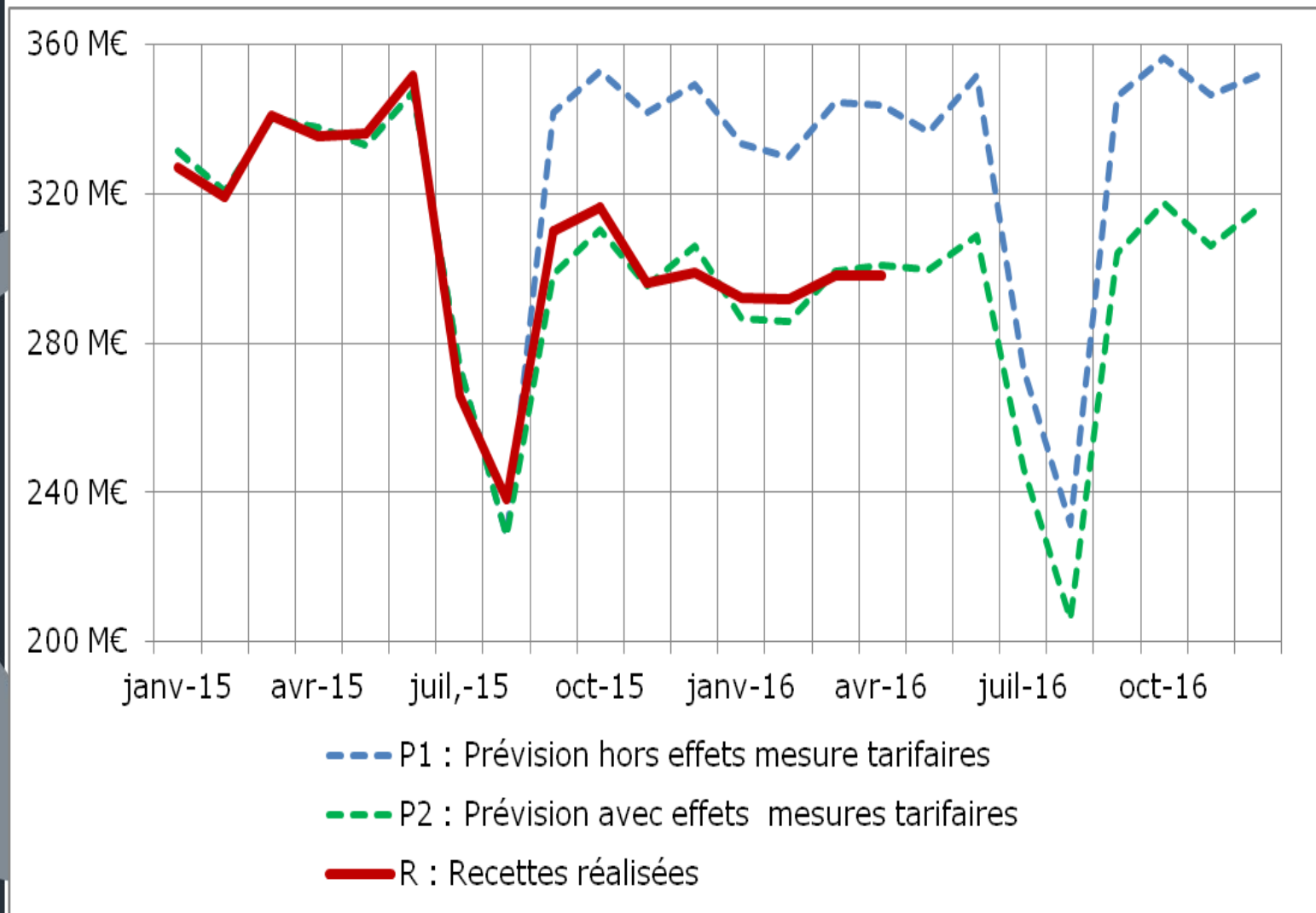
proviennent de l'augmentation
d'une taxe payée par les employeurs
(versement transport).

Il reste

300M€

dont le financement n'a pas été prévu
par l'ancienne majorité régionale.

Baisse des recettes avec le forfait à 70 €



Forte augmentation des contributions versées aux opérateurs publics (RATP et SNCF)

